

1.4.7 - PLOMBIER CHAUFFAGISTE - TITRE PROFESSIONNEL (38 JOURS)

Objectif général

Réaliser des installations sanitaires, de renouvellement d'air et de chauffage dans des bâtiments résidentiels.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Réaliser une installation sanitaire de bâtiments résidentiels
 - Intervenir sur un tronçon d'installation sanitaire. Installer un appareil sanitaire.
 - Installer un équipement de production d'eau chaude sanitaire.
 - Installer un équipement de renouvellement d'air.
- Réaliser une installation de chauffage de bâtiments résidentiels
 - Intervenir sur un tronçon d'installation de chauffage.
 - Installer un émetteur de chaleur. Installer un équipement de production de chauffage. Secteurs

Prérequis

- Savoir lire et écrire en français
- Avoir les compétences de bases en raisonnement logique
- Aptitude à être créatif et innovant
- Bonne présentation et sens du contact

Modalité d'inscription

Pour les demandeurs d'emploi :
RDV d'information (dont réunion d'information collective)

Prescription du CEP :
Test de positionnement
Elaboration d'un plan individuel de formation

Pour les autres publics :
Avant le début de la formation entretien préalable et signature d'une convention de formation

Présentiel

Durée : 925 h

Public : Demandeurs d'emploi sans condition de diplôme : Allocataires du RSA, Reconnus travailleurs handicapés, Séniors de 55 ans et plus, Les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans jusqu'à niveau bac+2 non obtenu (infra 5), Les demandeurs d'emploi de 26 à 54 ans sans le baccalauréat (infra 4).

Autres publics : Chefs d'entreprise, Conjointes collaborateur, Salariés...

Plages horaires : De 8h à 12h30 et de 13h à 17h30

Formateur.trice : Expert(e) du domaine

Effectif : 6 à 16 personnes maxi

Suivi et évaluation :

- Acquis mesurés en entrée, à mi parcours et en fin de formation.
- Evaluation finale (environ 14h) : deux mises en situation professionnelle distinctes pour les deux blocs de compétences comprenant :
 - Une étude en vue de la réalisation d'un chantier d'installation sanitaire de locaux d'habitation, et d'un chantier de chauffage de bâtiment résidentiels,
 - La réalisation d'une partie de réseau sanitaire et du réseau de chauffage, avec essais d'étanchéité
 - Entretien technique avec un jury
 - Questionnaire professionnel
- Attestation de formation et de certification du titre le cas échéant

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques interactifs.
- Démonstrations
- Partage et échange d'expériences et de savoirs
- Exercices d'applications
- Simulations
- Mises en situations sur le plateau technique en sous-groupes
- Analyse réflexive

Séquence 1 :

Période d'intégration (7 heures)

- Accueil, présentation des objectifs de formation, découverte de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours

Séquence 2 :

Réaliser une installation sanitaire de bâtiments résidentiels (347 heures) RNCP41909BC01

- Intervenir sur un tronçon d'installation sanitaire
- Installer un appareil sanitaire
- Installer un équipement de production d'eau chaude sanitaire
- Installer un équipement de renouvellement d'air

Séquence 3 :

Bilan intermédiaire (21 heures)

- Révision et mise en situation

Séquence 4 :

Réaliser une installation de chauffage de bâtiments résidentiels (347 heures) RNCP41909BC02

- Intervenir sur un tronçon d'installation de chauffage
- Installer un émetteur de chaleur
- Installer un équipement de production de chauffage

Séquence 5 :

Bilan, régulation, évaluation du dispositif, certification (28 heures)

- Expression des participants Certification



Pour plus d'informations

*Partout présents***LA CHAMBRE**

DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

formationcontinue04@cmar-paca.fr

HAUTES-ALPES

formationcontinue05@cmar-paca.fr

ALPES-MARITIMES

formationcontinue06@cmar-paca.fr

BOUCHES-DU-RHÔNE

formationcontinue13@cmar-paca.fr

VAR

formationcontinue83@cmar-paca.fr

VAUCLUSE

formationcontinue84@cmar-paca.fr

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**Direction Régionale Formation - 5 boulevard Pèbre, 13008 Marseille
N° SIRET : 130.020.878.00240
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15755.13 auprès du
préfet de région PACANotre centre de contact :
04 84 31 00 00 - contact@cmar-paca.fr[Rdv sur cmar-paca.fr/catalogues-des-formations](https://cmar-paca.fr/catalogues-des-formations)